

CORPORATION MUNICIPALE DE PIEDMONT

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2010 RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier, qu'en conformité avec l'article 176.2 du Code municipal, le secrétaire-trésorier déposera à la séance extraordinaire du Conseil municipal de Piedmont en date du **18 avril 2011** à **18h30** en la salle de l'Hôtel de ville, le rapport financier 2010 ainsi que le rapport du vérificateur pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2010.

Donné à Piedmont, ce 8e jour du mois d'avril 2011

Gilbert Aubin
Secrétaire-trésorier